

COMITE DE LIGNE RER E ET TRANSILIEN P

Compte-rendu de la réunion du 27 novembre 2014

Présidé par M. Sainsard, Conseiller régional et Administrateur du STIF.

M. SAINSARD souligne la volonté de la Région Île-de-France et du STIF d'améliorer le fonctionnement de la ligne RER E et de la ligne Transilien P, et rappelle que les comités de ligne sont des lieux d'échanges entre les représentants des voyageurs, les élus locaux, les opérateurs et le STIF.

La réunion est organisée en deux temps : la présentation du STIF et des opérateurs (SNCF Réseau et Mobilités), puis les échanges avec les personnes présentes à la réunion.

Les présentations du STIF, de la SNCF et de RFF sont disponibles sur le site Internet du STIF : www.stif.info

* * *

LE FONCTIONNEMENT ACTUEL DES LIGNES E ET P

Le STIF présente les résultats de l'indicateur de ponctualité en 2014 et ceux de l'enquête perception voyageurs, ainsi que les principales actions d'amélioration de la ponctualité, relatives au matériel roulant, à l'infrastructure, ainsi qu'à l'exploitation au quotidien.

Le STIF présente par ailleurs un calendrier d'avancée des études complémentaires pour l'élaboration du Schéma Directeur des lignes P et RER E.

Les opérateurs détaillent leur plan d'action pour l'amélioration de la régularité des lignes RER E et P jusqu'en 2016 et décrivent les principes de la nouvelle offre Rosa Parks sur le RER E, qui sera mise en service en décembre 2015. Ils précisent enfin leur calendrier de réalisation des études de Schéma Directeur des lignes P et RER E.

La municipalité de La Ferté-Milon déplore la dégradation de la qualité de service sur l'axe Trilport-La Ferté Milon de la ligne P.

SNCF Réseau précise que des travaux de renouvellement de voies et du ballast sont engagés depuis 2013 sur cet axe pour 25 M€. Leur achèvement, prévu en 2015, devrait favoriser une amélioration de la régularité de la ligne.

La municipalité de Lagny-Thorigny s'interroge sur le périmètre concerné par les travaux prévus en gare de Lagny dans le cadre du schéma directeur d'accessibilité.

Les projets de mise en accessibilité doivent permettre d'assurer un accès aux personnes à mobilité réduite du parvis de la gare jusqu'à la montée dans le train. Les travaux concerneront à la fois les quais de la gare pour une mise en conformité de l'accessibilité au matériel, mais également le bâtiment voyageur. Ils consistent en l'aménagement des abords et des accès au bâtiment voyageurs, afin qu'ils soient aux normes PMR (rampes, escaliers, portes, ...), à rehausser les quais afin de faciliter la montée des voyageurs handicapés dans le train, à mettre en conformité les escaliers fixes de la passerelle Ouest, à l'adaptation des guichets, des bornes d'alarme et de la signalétique.

La municipalité de Tournan s'inquiète de l'impact de la nouvelle offre Rosa Parks sur la charge des trains de Tournan en heure de pointe.

Le Conseil du STIF du 8 juillet 2015 a validé une offre enrichie sur le RER E qui sera mise en service à l'ouverture de la gare de Rosa Parks.

La grille horaire proposée prévoit qu'en heures de pointe, l'ensemble des missions Villiers, Chelles et Tournan du RER E marquent l'arrêt en gare de Rosa Parks.

Le schéma de desserte envisagé induit donc la création de 16 arrêts Rosa Parks par heure au SA 2016 en heures de pointe.

En heures creuses, le schéma de desserte envisagé induit la création de 10 arrêts Rosa Parks par heure et l'ajout de deux arrêts Pantin par heure au SA 2016 en heures creuses.

L'utilisation de rames supplémentaires Francilien sur la ligne E dès la mise en service de Rosa Parks, décidée au Conseil du STIF du 8 juillet 2015, permet donc de réaliser dès le SA 2016 plusieurs développements d'offre supplémentaires :

- le prolongement de la pointe de matinée sur l'axe Tournan jusqu'à 08h53 par la création d'un train à 8h38 du lundi au vendredi au départ de Tournan ;
- le prolongement de la pointe de soirée sur les branches Chelles et Tournan jusqu'à 19h43 sur la branche Tournan par l'ajout d'un train Haussmann - Tournan à 19h28 et jusqu'à 19h39 sur la branche Chelles par l'ajout d'un train Haussmann - Chelles à 19h32 ;
- la création de deux trains Haussmann Chelles en pointe du soir à 17h32 et 19h02 du lundi au vendredi ;
- le prolongement de deux trains aux départs respectifs de Chelles à 6h49 et 8h17 aujourd'hui terminus Paris gare de l'Est à Haussmann Saint Lazare ;
- le passage en unités multiples des trains de la branche Chelles le samedi de 12h à 21 h et le dimanche de 17H30 à 19h30 permettra de répondre à la saturation des trains de cet axe le week—end l'adaptation des compositions le week—end sur la branche Chelles.

Le prolongement de la pointe de matinée et de soirée sur les missions Tournan participera à offrir un meilleur confort aux voyageurs de cet axe.

Le Conseil général de Seine-et-Marne rappelle l'intérêt de réaliser le projet d'électrification de Trilport-La-Ferté-Milon jusqu'à La Ferté-Milon, comme prévu initialement, et non Lizy-sur-Ourcq, pour accompagner le développement du territoire.

La municipalité de Trilport confirme elle aussi la nécessité de l'électrification jusqu'à La Ferté-Milon et l'attente d'une décision sur la réalisation de cet aménagement.

Le STIF indique que les opérateurs ont refusé de proposer un schéma de principe sur le projet d'électrification au Conseil du STIF en raison d'un taux de rentabilité interne du projet négatif.

Le STIF est en attente d'alternatives consolidées consistant au déploiement d'un matériel roulant plus adapté au besoin des voyageurs.

La municipalité de Chelles demande si des solutions sont envisagées pour régler les difficultés de saturation en gare de Chelles et Vaires.

SNCF Réseau confirme que dans le cadre du Schéma directeur des lignes P et RER E, il est bien prévu que les opérateurs étudient ensemble l'opportunité et la faisabilité de la création d'une gare entre Chelles et Vaires.

L'association des usagers des transports collectifs du Provinois souhaite connaître l'état d'avancement du projet d'électrification Gretz-Troyes.

SNCF Réseau précise que les études d'avant-projet sont achevées, que la déclaration d'utilité publique a été prononcée en janvier 2014 et que le financement doit désormais être assuré pour lancer les études de niveau projet et les travaux de réalisation. Des discussions sont actuellement en cours dans le cadre de la négociation du contrat de plan Etat-Région 2015-2020.

Post-réunion:

Le Premier Ministre dans un courrier du 11 mars 2015 a rappelé l'engagement de l'Etat à réaliser le projet en partenariat avec les deux régions et les collectivités concernées, en tenant compte des impératifs techniques et des engagements budgétaires.

Le Secrétaire d'État aux transports a confié en mars 2015 une mission confiée au Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) qui a permis d'identifier une première phase de travaux

de Gretz à Nogent améliorant les performances de la ligne et s'inscrivant dans les enveloppes budgétaires des CPER 2015-2020 pour une mise en service prévisionnelle en 2021.

LES PERSPECTIVES A COURT/MOYEN/LONG TERMES (Le Schéma Directeur)

La municipalité de Vaires souhaite connaître l'état d'avancée du Schéma directeur des lignes RER E et P et notamment de l'étude portant sur la création de la nouvelle gare entre Chelles et Vaires.

SNCF Réseau, maître d'ouvrage coordinateur des études de Schéma directeur, rappelle que les études complémentaires pour l'élaboration du Schéma directeur des lignes P et RER E sont lancées et que le prochain comité de ligne sera l'occasion d'en partager les résultats.

La municipalité de La-Houssaye-en-Brie déplore la saturation des parkings relais en gare de Marles-en-Brie et demande quelles actions sont envisagées pour y répondre.

Les municipalités de Coulommiers et de Nanteuil relaient cette question.

SNCF Réseau assure que, dans le cadre des études complémentaires pour l'élaboration du schéma directeur des lignes P et RER E, la saturation des parkings relais de la gare de Marles-en-Brie situés sur le territoire de la commune de La-Houssaye-en-Brie et de la gare de Tournan a bien été identifiée. Plusieurs solutions d'aménagement sont en cours d'étude, et notamment la création d'une halte à Val Bréon.

Par ailleurs, des études portant sur la gestion des flux dans les gares des lignes P et RER E et sur leur modernisation sont également prévues dans le cadre du Schéma directeur.

La municipalité de Marne la Vallée regrette que la saturation du RER A entraîne des reports de voyageurs sur la ligne P et notamment vers Lagny et Esbly et demande si des évolutions d'offre sur la ligne P sont prévues pour décharger ces reports.

SNCF Réseau indique que le Schéma directeur présentera un diagnostic trafic, sur la base de modélisations du STIF et de SNCF Transilien, présentant les principales évolutions de besoins voyageurs en lien avec les projets d'infrastructure. C'est sur la base de ce diagnostic trafic que seront alors proposées d'éventuelles évolutions d'offre sur les lignes P et RER E pour offrir des conditions de transport adaptées au besoin des voyageurs.

La municipalité de Villemomble s'interroge sur la date prévue pour la mise en accessibilité de la gare du Raincy et fait part de son souhait de rencontrer une personne de l'équipe du schéma directeur d'accessibilité. Par ailleurs, elle souhaiterait bénéficier de murs anti-bruits, comme ceux installés dans le zone de Noisy-Bondy et demande comment sont traitées les eaux de ruissellement de la plateforme ferroviaire.

Post-réunion :

La zone Noisy-Bondy a en effet été traitée en tant que site pilote, dont la liste a été arrêtée en lien avec la Région Ile-de-France. Villemomble est identifiée parmi les communes les plus exposées dans le cadre d'un classement produit par l'Observatoire du bruit. Des études acoustiques préalables ont été lancées au 1er semestre 2015 afin de recenser précisément les Point Noirs du Bruit (PNB) sur Villemomble et d'identifier les protections à déployer.

Le financement des protections reste à caler. Le protocole de traitement des PNB prévoit en tout état de cause une participation de 25% de la collectivité.

Concernant la mise en accessibilité PMR, la gare du Raincy Villemomble Montfermeil fait partie des gares répondant aux critères de mise en accessibilité (trafic voyageurs supérieur à 5000 montants par jour), mais sa configuration particulière (quais étroits et en courbes) ne permet pas un traitement satisfaisant de la liaison quai-train pour les usagers en fauteuil roulant. C'est ce qui a conduit la SNCF à l'inscrire en dérogation potentielle dans le SDA d'Ile-de-France. Des études complémentaires de la SNCF sont néanmoins en cours pour approfondir ce diagnostic.

* * * *

M. SAINSARD remercie l'ensemble des participants et lève la séance.

COMITÉ DE LIGNE

LIGNE DU RER E DU RESEAU PARIS HAUSSMANN-SAINT-LAZARE **ET DE LA LIGNE P** DU RESEAU PARIS-EST

--Liste des invités présents et représentés-

Administrateurs du STIF

Opérateurs

SNCF Direction Transilien

Conseil Régional

Conseillers de Paris BAUDRIER Jacques

Conseillers Régionaux du Val de Marne FAVIER Christian représenté par RISPAL Yoann

Conseils Généraux

Conseil Général de Seine-et-Marne EBLE Vincent représenté par MAILLIET Laurent Conseil Général de Seine-Saint-Denis TROUSSEL Stéphane représenté par GIRAUDET Cécile

RER E

Intercommunalités

Communauté d'Agglo. BRIE FRANCILIENNE GANDRILLE Jean-Claude accompagné de VAUTIER Sonia
Communauté d'Agglo. VALLEE DE LA MARNE MARTIN JACQUES JP accompagné de CUVILLIER Jean
FOURNEL Laurence

Communes

Mairie de CHAMPIGNY-SUR-MARNE **ADENOT Dominique** représenté par HOURST BASTIEN Mairie de CHELLES **RABASTE Brice** représenté par BINVEL François-Xavier Mairie de GRETZ-ARMAINVILLIERS **GARCIA Jean-Paul** représenté par VACHER Gérard Mairie de LE-PLESSIS-TREVISE **DOUSSET Didier** représenté par FROT Marc Mairie de LE RAINCY **GENESTIER Jean-Michel** représenté par **CACACE Bernard** Mairie de Pantin **KERN Bernard** représenté par **HECQUARD Julie**

Ligne P

CALMEJANE Patrice

Intercommunalités

Mairie de VILLEMOMBLE

Communauté d'Agglo. BRIE FRANCILIENNE GANDRILLE Jean-Claude accompagné de VAUTIER Sonia

Communauté de Communes PAYS DE COULOMMIERS RIESTER Franck représenté par CHESNE Francis

Communauté de Communes PAYS DE L'OURCQ EELBODE Pierre représenté par CHESNE Francis

Communauté de Communes VAL BREON BARBAUX Jacques

Communes

Mairie de CHALIFERT SIMON Laurent représenté par **BLAISON Jean-Charles** Mairie de CHAMPIGNY-SUR-MARNE **ADENOT Dominique** représenté par **HOURST BASTIEN** BINVEL François-Xavier Mairie de CHELLES RABASTE Brice représenté par Mairie de COULOMMIERS **RIESTER Franck** représenté par **MOTOT Ginette GARROUSTE Michel CERRI Thierry** représente par Mairie de Coupyray Mairie de CROUTTES-SUR-MARNE (Dépt. : Aisne) **BINCZAK Lucette** accompagnée de ALLARD Noëlle **GOOSSENS Maria Christine** Mairie de CROUY-SUR-OURCO GARCHER René

Mairie d'ESBLY POTTIEZ-HUSSON Valérie représenté par Mairie de FAREMOUTIERS **CAUX Nicolas** représenté par **POVIE Marie-Claude** Mairie de GRETZ-ARMAINVILLIERS **GARCIA Jean-Paul** représenté par **VACHER Gérard** Mairie de La Ferte-sous-Jouarre PEZZETTA Ugo représenté par **DURAND** Daniel Mairie de La Houssaye-en-Brie ABITEBOUL Jean

Mairie de LE RAINCY **GENESTIER Jean-Michel** représenté par **CACACE Bernard** Mairie de MAISON-ROUGE **SASSINOT Jean** représenté par **CAUMARTIN Pierre** Mairie de MEAUX COPÉ Jean-François représenté par **BRAS Artur-Jorge** Mairie de MORTCERF CAILLAU Grégory représenté par SALA Fiorello Mairie de Nangis **BILLOUT Michel**

Mairie de NEUFCHELLES (Dépt. : Oise)

DE BESOMBES Myriam

Mairie de Pantin KERN Bernard représenté par HECQUARD Julie

LAPRAYE Sébastien

Mairie de SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX SPECQUE Claude représenté par CARDON Isabelle

Mairie de Trilport MORER Jean-Michel

Mairie de Vaires-sur-Marne NOYELLES Jean-Pierre représente par PETRUCCO Eno

Mairie de VILLEMOMBLE CALMEJANE Patrice

Membres du CPTP - Comité des Partenaires du Transport Public

FNAUT Ile-de-France GOBITZ Bernard

Associations locales d'usagers

FNAUT Ile-de-France BIGORGNE Simone

Ass. Paris-Meaux Crécy CELI Sylvie accompagnée de DARLOY Luc

AOUT -Ass. de l'Ourcq des Usagers de Transport- ETIENNE Victor
AUTCP -Ass. Usagers des Transports Collectifs du Provinois- GALMICHE Annick

Organismes divers

UFC-Que Choisir N&O 77 HINDERMANN Monique

Syndicat des Transports des Secteurs 3 et 4 VOURIOT Sinclair représenté par PERRET Alice

Marne-la-Vallée